



PAYS de GUINGAMP
BRO WENGAMP
CONSEIL DE DEVELOPPEMENT - KUZUL DIORREN

Compte-rendu de la Commission Aménagement de l'Espace et Valorisation des Ressources Naturelles

Mardi 4 mai 2010

Communauté de communes de Guingamp

Thématique : « valorisation des filières courtes en agriculture »

Objectif de la réunion : initier une démarche de valorisation des filières courtes en agriculture biologique et durable sur le territoire

Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none">• Tour de table et témoignages• Empreinte écologique et filières courtes• Définition partagée des objectifs• Définition de la méthodologie de recensement• Autres actions possibles sur la thématique des circuits courts et plus globalement de l'agriculture	Présents : <ul style="list-style-type: none">• Anne-Claire BRIAT (Pays Touristique Terres d'Armor)• Jean-Yves CHEVANCE• James CHOUZENOUX (CMA)• David CONNAN (Pays de Guingamp)• Michel DIRIDOLLOU• Floriane ELIOT• Christine GOSSET• Martine JACOPIN• Jeanne-Noëlle LAMOUR LE GALL (Bienvenue à la Ferme, ferme auberge de Plélo)• Marc MAUMUS• Marie-Christine PRESLES• Michel PRIZIAC• Vincent TETU (SMEGA)• Gwenn ABAZIOU	Absents excusés : <ul style="list-style-type: none">• René COJEAN (Centre Forêt Bocage)• Clément DOEDENS (Accueil Paysan)• François KERGADALLAN• Didier MAHE (Chambre d'Agriculture 22)• Henri PATIN• Christine VAUCHER (Relais de Kergonarc, Quemper Guezennec)
---	---	--

Le support de présentation est en pièce jointe.

1. Tour de table et témoignages

Sur invitation du Conseil de Développement, sont présents, outre les membres habituels de la commission, Anne-Claire BRIAT du Pays Touristique Terres d'Armor et Jeanne-Noëlle LAMOUR du Réseau Bienvenue à la Ferme (marque des Chambres d'Agriculture).

A-C. BRIAT présente la version 2010 du Guide Terres d'Armor et en particulier la rubrique « Productions locales » qui répertorie des producteurs du territoire engagés dans des démarches de vente directe. Elle évoque également le travail réalisé par le Pays Touristique sur les Crêperies Gourmandes (3 sur le territoire), les Restaurants du Terroir et les Cafés de Pays.

J-N. LAMOUR (de la ferme-auberge le Char à Bancs à Plélo) présente le Réseau Bienvenue à la Ferme : 70 adhérents sur les Côtes d'Armor, plusieurs nouveaux projets engagés dont la vente de produits locaux aux comités d'entreprise, la réalisation d'un circuit des producteurs pour donner plus de visibilité aux producteurs « de l'intérieur » parfois négligés au profit des producteurs du littoral. J-N. LAMOUR évoque la nécessité d'enquêter les producteurs via un questionnaire dans le cadre du projet de valorisation des filières courtes sur le Pays de Guingamp.

2. Empreinte écologique et filières courtes : les origines du projet

Voir PDF joint.

3. Définition partagée des objectifs

Voir PDF joint.

Les initiatives à valoriser : définition commune des filières courtes biologiques et durables

La définition des circuits courts donnée par le Plan Barnier est partagée, ainsi que les documents de l'INRA (Cahiers de l'observatoire du CROC, 2007) précisant sous forme graphique les notions de circuits courts et de vente directe.

James CHOUZENOUX rappelle qu'il ne faut pas faire l'amalgame entre vente directe et circuits courts, ces derniers incluant également les modes de commercialisation s'exerçant par la vente indirecte lorsqu'il n'y a qu'un seul intermédiaire. Le Plan Barnier porte bien sur les circuits courts et leur diversité de forme : les transformateurs doivent donc être intégrés à la démarche, via la Chambre des Métiers et de l'Artisanat notamment.

Marie-Christine PRESLES met l'accent sur les impacts environnementaux mais également sociaux des circuits courts, et sur le fait que les circuits courts peuvent concerner des produits non alimentaires comme le chanvre (exemple de la Chanvrière de Saint Antoine à Lanrivain, de Terrachanvre à Trémargat – Pays du COB). Michel PRIZIAC poursuit dans ce sens en évoquant les biocarburants et les matériaux de construction. Toutefois, l'ensemble des personnes présentes s'entendent pour se focaliser dans le cadre de ce projet sur les denrées alimentaires.

La question de la qualité et des labels est ensuite posée : même si les circuits courts sont souvent associés à un signe officiel de qualité (agriculture biologique, AOC ...) « les circuits courts n'excluent pas une alimentation au soja » (J. CHOUZENOUX). Après quelques échanges sur les initiatives à valoriser dans le cadre du projet de la commission, sur la manière de discriminer (ou non) les initiatives que l'on souhaite voir figurer dans le guide, Floriane ELIOT propose de s'appuyer sur un cahier des charges qui pourrait être rédigé par la commission.

*A titre d'exemple : les critères retenus par le **Pays des Vallons de Vilaine** pour la réalisation de son guide « Produits locaux à la ferme et sur nos marchés » : commercialiser tout ou partie de la production de l'exploitation en vente directe, être ressortissant de la Chambre d'Agriculture, avoir son siège d'exploitation sur l'une des communes du Pays. Est également précisé pour chaque exploitation la détention éventuelle d'un signe officiel de qualité (AB, AOC) ainsi que l'appartenance à un réseau (Accueil Paysan, Bienvenue à la Ferme).*

Les informations à mettre en avant (présentation de l'exploitation, labels, conditions de vente, etc.), le support et la diffusion

Une version numérique sur internet et une version papier du guide sont envisagées. Il est proposé d'utiliser des relais tels que les centres sociaux afin de diffuser le plus largement possible l'information.

4. Définition de la méthodologie de recensement

Il est décidé de recenser dans un premier temps l'ensemble des initiatives existantes en matière de circuits courts en collaboration avec les structures et organismes compétents (chambres consulaires - CA, CMA, CCI ; GAB22 ; FRCIVAM) et de revenir ensuite sur les critères à retenir en formalisant un cahier des charges. Un bilan est prévu avant l'été et un temps de partage avec les producteurs / transformateurs identifiés courant l'automne.

5. Autres actions possibles sur la thématique des circuits courts et plus globalement de l'agriculture

M-C. PRESLES souligne l'importance de l'éducation des consommateurs, car l'offre en matière de circuits courts est extrêmement corrélée à la demande. S'approvisionner via les circuits courts c'est aussi faire le choix d'une consommation moins standardisée, moins normalisée, et c'est loin d'être une évidence pour la majorité des consommateurs. Les animations dispensées dans le cadre de l'empreinte écologique par le Conseil de Développement au public scolaire sur le Pays de Guingamp sont l'occasion d'aborder la consommation (alimentaire) dans le cadre plus large de l'écocitoyenneté, mais peut-être faudrait-il envisager d'autres actions à destination du grand public.

J. CHOUZENOUX évoque la possibilité pour le Conseil de Développement de donner l'exemple et d'éduquer le futur consommateur en organisant des repas bios au sein des restaurants collectifs du territoire. Il est rappelé que le GAB d'Armor travaille sur cette thématique sur les Pays de Guingamp et du Trégor Goëlo, un projet soutenu par LEADER.

Autres contributions :

Blaise BERGER, chargé de mission « Systèmes Alimentaires Locaux » à la FRCIVAM : la CIVAM Bretagne, dans le cadre du projet SALT (Systèmes ALimentaires Territorialisés) participe à la mise en place d'un observatoire territorial des circuits courts, qui permettra d'ici fin 2010 une observation dynamique des caractéristiques et de l'évolution de ces circuits de commercialisation. Plusieurs territoires sont pilotes pour la mise au point de cette démarche, dont Rennes Métropole et le Pays de Dinan. La FRCIVAM peut dans le cadre de ses missions accompagner les territoires dans l'élaboration de stratégies de développement des circuits courts. Un des points importants étant de ne pas considérer uniquement les filières mais de raisonner « territoires » et modalités (grandes familles de circuits courts).

Amélie LEROY, chargée de mission Economie Agricole à Lannion Trégor Agglomération, anciennement chargée de mission par la Chambre d'Agriculture du Morbihan pour la rédaction d'un guide des producteurs locaux sur le Pays de Lorient. La démarche sur le Pays de Lorient a été impulsée par la Chambre d'Agriculture et les producteurs, et soutenue par LEADER, CAP l'Orient et les collectivités du territoire. Les objectifs étaient de faire connaître ce qui existe sur le Pays et de mieux appréhender la démarche des producteurs. Cela a été permis grâce aux 80 entretiens conduits sur le territoire, puisque tous les producteurs qui figurent sur la plaquette ont été rencontrés et ont fourni les informations nécessaires à un état des lieux de la commercialisation en circuits courts sur le Pays.

Didier MAHE, responsable du pôle Territoires à la Chambre d'Agriculture 22 : plusieurs territoires en Bretagne et dans les Côtes d'Armor se sont déjà engagés dans des démarches similaires d'élaboration de guides des producteurs locaux. C'est un premier pas, mais ce qui intéresse réellement la Chambre c'est l'analyse de l'offre (informations sur les modes de production et de commercialisation, analyse des besoins des producteurs, difficultés rencontrées, etc.). La réalisation du guide peut-être l'occasion de rencontrer les producteurs et de récolter ces informations à travers une trame d'enquête détaillée. Sur le Pays de Guingamp, il pourrait être opportun de mettre en place un comité technique réunissant les représentants des chambres consulaires, le GAB 22, le Conseil de Développement (...). La Chambre pourrait apporter son expertise en conduisant le travail d'enquête auprès des producteurs (à préciser).

Claire SOURGET, chargée de mission Développement Economique au Pays des Vallons de Vilaine. L'élaboration d'un guide des producteurs et des marchés sur le Pays a été une initiative de la Commission Agriculture du Pays, une commission qui déjà à l'origine représentait bien la diversité du monde agricole sur le territoire (agriculture biologique, conventionnelle...). La Chambre d'Agriculture et la FRCIVAM ont été associées à la démarche pour réaliser le premier recensement. Puis une réunion a été organisée avec les producteurs identifiés pour discuter du contenu et de l'organisation du guide à proprement parler. Le guide a été lancé en octobre 2009, dans le cadre d'un moment de convivialité avec dégustation de produits locaux... 10 000 exemplaires du guide ont été édités, et mis à disposition dans les lieux publics. Le projet a été soutenu par LEADER.